

Genre du véhicule : Machine de travail lourde (véhicule spécial) *	Marque de fabrique GOTTWALD	Type AMK 36 - 21	Fiche d'homologation N° CH 5342 03
----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------	----------------------------	----------------------------------------------

Constructeur LEO GOTTWALD, Werk Düsseldorf, Reisholzer Werftstrasse, D-4000 Düsseldorf-Holthausen (D)
 Identification * AMK 36-21 * sur la plaquette du constructeur et au-dessus du No du châssis (n'est pas considéré comme préfixe)

Plaquette constructeur à droite, à l'avant latéralement sur le châssis
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le châssis, au-dessus de la plaquette du constructeur
 Identification du moteur "OM 352.A" à gauche, latéralement sur le bloc, plaquette rivée
 Importateur principal ERIC PROBST, Machines d'entreprise, 19, chemin de Mongevon, 1023 Crissier
 Véhicule homologué 870 012/3

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, avec assistance hydraulique
 Transmission automatique + boîte complémentaire route/terrain
 Nombre de vitesses 8 Entraînement toutes roues **)
 Frein de service air comprimé/hydraulique, 2 circuits chacun, à expansion interne, sur toutes les roues
 Frein auxiliaire (à ressorts, progressif, à disques sur ritzel des roues (AV: pression de service par réservoir séparé; libération secours par soupape 3 circ.; mécanique par vis
 Frein d'arrêt sur l'échappement, non progressif
 Ralentisseur manomètre dble + 2 LT / contrôle niveau + 1 LT
 Contrôle 2 circuits

Carrosserie grue
 Nombre de portes 1 §) Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs externe / gauche / droite
 Cale 2/390x230x200 mm Attelage -
 Antivol -

Nombre de places t 1 av. - centre - ar. -

Dimensions
 Longueur intérieur 9880 Empattements 3700 /
 Largeur 2500 Essieu double av - ar -
 Hauteur 3100 Voie av 2070 ar 2100
 Porte à faux lat. - Voies av - ar -
 av 1260 ar -
 ar 4920 Braquage s g 18000 d 18000

Distance volant - vers l'avant du véhicule ->

Moteur
 Marque MERCEDES-BENZ Type OM 352.A
 Construction en ligne (turbo) Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Refroidissement eau Nombre cylindres 6
 Alésage 97 Course 128
 Cylindrée 5673 CV-impôt 28,89
 Puissance en kW 124 DIN à /min 2800
 CV
 Bruit à proximité - dB/A à /min x)
 Silencieux 1 pot 620 x ø 208 mm +
 Mesure des gaz Bacharach = 7,0 x)
 Déparasitage -

Poids
 avant 9920 arrière 10280 total 20200
 Poids à vide -
 Charge utile -
 Poids total 20200
 Garantie fabr. 11000 11000 22000
 Dimens. pneus 14,00 - 20 14,00 - 20 (Variantes
 Ply/bars 22 / 10 22 / 10 voir
 Charge 10300 10300 remarques)
 pour V max 70 70

Garantie poids remorquable avec frein -
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 70 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h

Equipelement	CR	(E)
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans CR
Feux de position	R-S1	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	1	(E)
Cilignoteurs	av 1	(E) AV= 4/5 (E) ar 2a (E)
Catadiopres	av	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E) ar R (E)
Feux complémentaires	1/ feu de gabarit R (E) extrémité grue	
Eclairage plaque	2/ séparé	
Essieu-glace	1/ balai avec/ sans lave-glace	
Avertisseurs	BOSCH CH 5 0301 08 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)		
Marque et type	G O T T W A L D A M K 36 - 21		
Homologation N°	CH	5342 03	
Carrosserie	grue		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	20200	Carourant	D
Charge utile	-	CV-impôt	28,89
Poids total	20200	Cylindree	5673

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : porte à faux arrière (dépasse les 80% de l'empattement), poids effectif = 20200 mm.
- ***) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- x) Ces indications se trouvent sur la fiche des émissions.
- +) Insonorisation : - compartiment du moteur insonorisé (couvercle, partie avant, parties latérales);
- laine de verre sur le tube d'échappement entre le châssis et le silencieux ainsi qu'avant et derrière le clapet du frein-moteur;
- manteau autour du silencieux rempli de laine de verre ainsi que la sortie de l'échappement vers l'arrière (tube rallongé vers le haut);
- capot rallongé jusqu'à la couronne pivotante et tête d'absorption arrière (1550 x 330 mm);
- écrans d'absorption de chaque côté sur les longerons (moteur-essieu arrière);
- amortisseur du bruit (1 pot 1050 x Ø 210 mm) dans le système d'aspiration devant le filtre à air.
- §) Equipelement : 1 marteau pour la sortie de secours (glace latérale de droite).

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: protection à l'extrémité de la grue;
- 138 - protection : à l'extrémité de la grue avec feux de gabarit rouge et signal selon OCE 35/4.
- 140 - les béquilles doivent être rentrée et assurées;
- 141 - assurer : la superstructure, le crochet de grue et la direction sur l'essieu arrière.

Lieu et date de l'homologation Zurich, 17.12.80/Knonau, 12.01.81 / 16.02.81

Service fédéral d'homologation